

Bonjour, Je souhaiterais savoir quelle est la différence entre l'opéra Garnier et l'opéra Bastille. Qui a construit l'opéra Bastille et en quelle année ?

Réponse apportée le **02/16/2007** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Bonjour,

Je vous invite à consulter l'histoire de l'Opéra Garnier sur le site suivant :

http://www.histoire-en-ligne.com/article.php3?id_article=115

je vous en donne un extrait :

« 5 janvier 1875

Inauguration du Palais Garnier

Le nouvel opéra parisien est inauguré par le président de la République Mac-Mahon. Construit par Charles Garnier après avoir remporté le concours organisé par Napoléon III en 1860, l'édifice se voulait être un théâtre impérial. Son exubérance décorative baroque avec sa façade ornée de sculptures témoigne du souhait de Napoléon III. A l'intérieur, c'est surtout le grand escalier d'honneur et ses trente colonnes monolithes en marbre qui font sensation. Le plafond de la salle de spectacle sera décoré en 1964 par le peintre Chagall. »

Lorsque François Mitterrand fit construire l'Opéra Bastille, le Palais Garnier ne devait plus accueillir que les spectacles de danse, mais après sa rénovation, depuis le 1er mars 1996, il présente en alternance des spectacles lyriques et des

ballets.

Sur le site :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9ra_Bastille

Le président François Mitterrand décide en 1982 la construction d'un nouvel opéra dans Paris afin de décharger l'Opéra Garnier. Il veut un opéra « moderne et populaire » afin de démocratiser la musique classique. Pour les besoins de l'époque, on crée l'Établissement public Opéra-Bastille (EPOB).

.
Un concours pour désigner l'architecte de ce nouvel opéra a lieu en 1983 et c'est Carlos Ott, un architecte canadien-uruguayen qui l'emporte le 10 novembre 1984.

Les travaux débutent en 1984 avec la démolition de la gare de Paris-Bastille, ouverte en 1859 et fermée le 14 décembre 1969. Elle sert jusqu'à sa démolition pour des expositions diverses.
Cordialement

Eurêkoi

Réponses à distance

Bibliothèque publique d'information

Site internet : <http://www.bpi.fr>